



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la condition féminine

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 096

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le mardi 13 février 2024

Présidente : Mme Karen Vecchio



Comité permanent de la condition féminine

Le mardi 13 février 2024

• (1220)

[Traduction]

La présidente (Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC)): La séance publique est ouverte.

Bienvenue, tout le monde. Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur l'autonomisation économique des femmes.

Je tiens à indiquer à nos témoins que nous parlons en français et en anglais au Comité, alors assurez-vous d'utiliser l'interprétation. De plus, assurez-vous que vos écouteurs ne sont pas trop près de votre micro, sinon vous risquez de faire très mal aux oreilles des femmes et des hommes qui se trouvent dans la cabine d'interprétation.

Nous accueillons aujourd'hui trois témoins pour notre étude sur l'autonomisation économique des femmes: Jules Gorham, directrice des affaires réglementaires et de la politique de l'Association canadienne des aliments de santé; Ruth Vachon, présidente-directrice générale du Réseau des femmes d'affaires du Québec, qui se joint à nous en ligne; et Penny Wise, présidente de 3M Canada, qui se joint également à nous en ligne.

Nous commencerons par les déclarations liminaires de cinq minutes.

Madame Gorham, la parole est à vous.

Mme Jules Gorham (directrice, Affaires réglementaires et politique, Association canadienne des aliments de santé): Merci.

Bonjour, madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du Comité. Je vous remercie de m'avoir invitée à participer à cet important débat.

Je m'appelle Jules Gorham et je suis directrice des affaires réglementaires et de la politique pour l'Association canadienne des aliments de santé, ou l'ACAS.

L'ACAS est la plus grande association commerciale du Canada qui se consacre aux produits naturels, biologiques et de bien-être. L'industrie des produits de santé naturels, ou PSN, est un élément essentiel de l'économie canadienne. Les entreprises de PSN rapportent 5,5 milliards de dollars à l'économie canadienne et 2,8 milliards de dollars en revenus imposables.

Je ne suis qu'une personne parmi tant d'autres qui sont profondément préoccupées par les changements proposés par Santé Canada à l'industrie des PSN, et c'est à ce titre que j'interviens aujourd'hui. En particulier, je tiens à parler de l'incidence de ces changements sur les femmes vivant au Canada.

À l'heure actuelle, 82 % des Canadiens utilisent des PSN. Si vous vous êtes brossés les dents, avez utilisé un écran solaire, appliqué du déodorant ou pris des vitamines, vous utilisez vous aussi des PSN.

Selon Statistique Canada, les femmes sont beaucoup plus susceptibles d'acheter des PSN pour gérer leur santé et leur bien-être.

Il est essentiel de comprendre que, chaque fois qu'un consommateur opte pour un produit naturel, il paie déjà plus cher. Les PSN ne sont pas couverts par les régimes d'assurance-maladie et ils sont assujettis aux taxes provinciales et fédérales. On estime que ces taxes s'élèvent à plus de 500 millions de dollars par an.

Les changements proposés par Santé Canada feront augmenter encore davantage le coût des PSN au Canada, ce qui imposera un fardeau inutile aux Canadiens et qui aura une incidence disproportionnée sur les femmes et les entreprises appartenant à des femmes alors que nous traversons une crise du coût de la vie. Ces changements obligeront des entreprises de tout le pays à fermer leurs portes. Une entreprise sur cinq envisage de fermer ses portes, et de nombreuses microentreprises et PME quittent déjà le Canada.

Les obstacles pour entrer sur le marché sont également nombreux: je pense notamment à l'engorgement du système de délivrance de permis et à la lourdeur des processus préalables à la mise en marché. Les profits sont bien inférieurs à ceux auxquels on pourrait s'attendre, car il n'existe pas de protection conférée par un brevet pour les PSN, ce qui réduit le financement de la recherche et qui rend difficile d'attirer des investisseurs, ce qui pose déjà un problème à 51 % des femmes entrepreneures. Mettre un produit novateur sur le marché est déjà une entreprise coûteuse. La proposition de Santé Canada ajoute 58 000 \$ au coût de chaque demande de produit nouveau.

Plus de 80 % des entreprises de ce secteur sont des microentreprises ou des PME; 51 % sont des entreprises canadiennes et 28 % sont des entreprises familiales. Bien que le nombre exact d'entreprises de PSN fondées ou dirigées par des femmes soit inconnu, un récent rapport de Women in Nutraceuticals indique que 50 % des petites entreprises de ce secteur ont une femme PDG. En outre, 17 % des entreprises participant au prochain salon professionnel de l'ACAS appartiennent à des femmes.

Malheureusement, il est bien connu que, historiquement, la recherche n'a pas tenu compte des femmes. Les données sur les femmes sont rares. La dernière réforme réglementaire de Santé Canada sur les PSN en est un autre exemple. Avant de publier sa proposition sur les frais pour le recouvrement des coûts, Santé Canada n'a mené aucune analyse sur l'incidence de cette dernière sur les Canadiens, dont une analyse comparative entre les sexes. Il a laissé aux propriétaires d'entreprise le soin de faire le calcul et de décider s'ils pouvaient se permettre de rester en activité.

Nous sommes profondément préoccupés par l'incidence des changements proposés par Santé Canada sur la santé des Canadiens, en particulier pour les nombreuses femmes qui comptent sur les PSN pour maintenir leur santé et leur bien-être. Bien que les entreprises de PSN appartenant à des femmes répondent aux besoins des femmes en matière de santé, les microentreprises et les petites entreprises ne peuvent se permettre d'absorber le coût de ces changements. Même les plus grandes entreprises seront forcées de réduire leur gamme de produits d'environ 20 %: il y aura donc beaucoup moins d'options et presque rien de nouveau sur les tablettes canadiennes.

À cause de la proposition que Santé Canada a fausement présentée comme des règlements visant à assurer la sécurité des Canadiens, de plus en plus de Canadiens se tourneront vers Internet, où ils trouveront des produits non approuvés et dangereux qui peuvent être expédiés directement chez eux.

En tant que personne qui parle aux membres de l'industrie des PSN chaque jour, il est parfaitement clair pour moi qu'adopter à toute vapeur et avec insouciance ces règlements détruira l'industrie des PSN, l'innovation et la recherche dans ce domaine, ainsi que les marques canadiennes dont nous avons tant besoin. Je serai heureuse de tenter de décortiquer les nombreux problèmes complexes que ces changements réglementaires vont amplifier et créer pour les femmes de tout le pays. Le ministre de la Santé doit reconnaître l'incidence de ces changements sur les femmes avant qu'il ne soit trop tard.

Je ne suis qu'une seule voix, mais je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de représenter les femmes qui dirigent des entreprises de PSN, ainsi que les femmes et les mères qui, comme moi, se tournent vers les produits de santé naturels pour prendre soin d'elles-mêmes et de leur famille.

Merci.

• (1225)

La présidente: Merci beaucoup, madame Gorham.

Nous allons maintenant passer à Ruth Vachon, du Réseau des Femmes d'affaires du Québec, qui se joint à nous en ligne.

Madame Vachon, vous disposez de cinq minutes.

[Français]

Mme Ruth Vachon (présidente-directrice générale, Réseau des Femmes d'affaires du Québec): Merci, madame la présidente.

Mesdames et messieurs les députés membres du Comité, je vous remercie de permettre à notre réseau d'échanger avec vous aujourd'hui sur l'autonomisation économique des femmes.

Je m'appelle Ruth Vachon, présidente-directrice générale du Réseau des Femmes d'affaires du Québec, un organisme à but non lucratif qui vise à accélérer la croissance des femmes d'affaires pour qu'elles connaissent un succès inspirant et qu'elles soient aptes à rayonner dans le monde entier. Nous faisons vivre cette raison d'être depuis 43 ans au Québec et, à partir de cette année, nous pourrions la faire rayonner partout au Canada grâce à un soutien gouvernemental. Nous soutenons les femmes d'affaires dans le développement de leurs compétences, dans l'élargissement de leur réseau professionnel et dans la conquête de nouveaux marchés locaux, nationaux et internationaux.

D'entrée de jeu, nous voulons souligner l'important progrès à l'égard de l'égalité entre les hommes et les femmes. Cependant, gardons à l'œil que les reculs, eux, sont toujours possibles. Par exemple, entre 2018 et 2022, le Canada a perdu 61 000 entreprises qui appartenaient à des femmes, dont 35 000 provenaient du Québec. Cela veut dire que près de 60 % de ces entreprises étaient des entreprises québécoises.

Une étude a été faite par le PCFE, soit le Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat. Elle a démontré que le réel problème de l'entrepreneuriat féminin au Canada ne se situe pas sur le plan de la création des entreprises, mais sur le plan de la croissance et du développement. Afin de savoir comment stimuler cette croissance, nous avons, pour notre part, fait un sondage pan-canadien en 2020. Les résultats sont sans équivoque: près de 80 % des entrepreneures sondées soutiennent que l'accroissement de la clientèle est le principal atout pour le succès et la croissance de leur entreprise.

On peut accroître sa clientèle de plusieurs façons. L'une d'entre elles consiste à vendre ses produits et services à de grandes entreprises ou encore à répondre à des appels d'offres de marchés publics. Quand les grandes institutions et les grandes entreprises souhaitent diversifier leurs chaînes d'approvisionnement en intégrant plus d'entreprises qui proviennent des groupes sous-représentés en entrepreneuriat, dont font partie les femmes, c'est ce qu'on appelle la diversification des fournisseurs ou l'approvisionnement responsable et inclusif.

Il est important de savoir que les femmes ne représentent pas plus de 5 % des fournisseurs des grandes entreprises, de là l'appellation « fournisseurs minoritaires ». Nous voyons là une occasion sans précédent à saisir. Selon Condition féminine Canada, les initiatives en faveur de la diversification des fournisseurs ne sont pas très répandues dans le secteur privé ni dans le secteur public au Canada. Cela est notamment dû à l'absence d'exigences réglementaires législatives, mais aussi au manque de sensibilisation auprès des acteurs concernés dans l'écosystème entrepreneurial.

Nous sommes bien conscients de cette occasion de croissance unique pour les femmes entrepreneures. Nous, au Réseau des Femmes d'affaires du Québec, y consacrons des efforts considérables depuis plus de 12 ans. Nous sommes devenus un acteur incontournable dans la promotion et l'accompagnement en matière d'approvisionnement responsable.

Au Québec, par exemple, le programme Accélérer la relance des entrepreneurEs a permis d'accompagner plus de 500 femmes entrepreneures de toutes les origines et de tous les groupes sous-représentés afin qu'elles décrochent des contrats auprès de ces grandes entreprises, ici ou à l'international. En trois ans, plus de 130 contrats ont été signés pour une valeur totalisant un peu plus de 81 millions de dollars. Ce fut beaucoup d'efforts pour le peu d'effectifs que nous avions, mais les résultats ont été drôlement impressionnants.

D'autre part, nous mobilisons les grandes entreprises en allant frapper à leurs portes pour qu'elles s'engagent à s'approvisionner davantage auprès des entreprises qui appartiennent à des femmes. Selon le Réseau des Femmes d'affaires du Québec, si nos entrepreneures allaient vers leur banquier avec des contrats en poche, cela faciliterait énormément l'approbation de financement. Ce n'est cependant pas ce qu'on fait dans la réalité. À notre avis, les efforts gouvernementaux pour stimuler le financement en comparaison de ceux pour soutenir les entrepreneures envers l'accès au marché sont totalement disproportionnés.

• (1230)

Alors, pour une société et une économie plus inclusives...

La présidente: Merci.

Mme Ruth Vachon: Merci. J'avais terminé.

[Traduction]

La présidente: Je sais que vous aviez d'autres choses à ajouter et vous aurez l'occasion de le faire plus tard. Nous devons maintenant passer au témoin suivant.

Nous passons à Penny Wise, qui se joint à nous en ligne. Madame Wise, vous disposez de cinq minutes.

Mme Penny Wise (présidente, 3M Canada): Je vous remercie de m'avoir invitée à témoigner devant vous aujourd'hui.

Il est opportun pour moi d'être ici pour discuter des femmes et de leur incidence sur l'économie, étant donné que c'était la Journée internationale des femmes et des filles de science dimanche dernier.

Au Canada, les femmes représentent 47 % de la main-d'œuvre, mais seulement 23 % des travailleurs des domaines des sciences et de la technologie et 5 % des gens de métier. Pourtant, les emplois dans les domaines des sciences, de la technologie, des métiers, de l'ingénierie et des mathématiques, ou STIM, comptent parmi les professions qui sont les mieux rémunérées et qui connaissent la croissance la plus rapide au pays. Ces emplois sont également essentiels à la création d'une économie carbonneutre. Le Canada a des plans ambitieux pour devenir un chef de file mondial en matière d'innovation durable, et, pour ce faire, nous avons besoin de beaucoup plus de gens dans les domaines liés aux STIM.

En tant qu'entreprise spécialisée dans les sciences connue pour innover, 3M se soucie profondément d'assurer un accès équitable à l'éducation et aux emplois dans le domaine des STIM. Nous savons que les meilleures idées, les plus grandes percées et les possibilités de croissance découlent d'une diversité de points de vue et de contributions ayant servi à résoudre un problème.

Dans de récentes études parrainées par 3M Canada sur les sciences et les obstacles liés aux STIM au Canada pour les groupes sous-représentés, nous avons constaté que près de 70 % des Canadiens croient que la main-d'œuvre dans le domaine des STIM bénéficierait de divers points de vue. Cela favoriserait l'émergence d'idées novatrices et permettrait aux entreprises canadiennes, au milieu universitaire et à l'ensemble de l'industrie de s'unir pour contribuer à résoudre certains de nos plus grands problèmes.

Depuis la publication de ces études, 3M s'est employé à comprendre les obstacles auxquels se heurtent les femmes et les autres communautés sous-représentées lorsqu'elles choisissent une carrière dans le domaine des STIM. Au cours des trois dernières années, nous avons réuni des groupes de spécialistes, des experts et des défenseurs pour comprendre les obstacles et trouver une façon

de les surmonter, ainsi que pour déterminer ce que les entreprises, les universités et les gouvernements peuvent faire.

Pour 3M et moi-même, ce comité d'action a fourni des informations sur la façon d'orienter nos activités philanthropiques et d'appuyer le plus efficacement possible le domaine des STIM pour les femmes afin que nous puissions agir.

Dans notre étude sur les obstacles liés aux STIM, nous avons tenté de mieux comprendre l'évaluation de ces obstacles et de définir le parcours d'une personne dans le domaine des STIM. Nous avons constaté que l'expérience de chaque femme dans le domaine des STIM, que ce soit dans le cadre de ses études ou de sa carrière, était différente, mais 71 % des femmes ont déclaré avoir rencontré un certain type d'obstacle dans la poursuite d'une carrière dans le domaine des STIM, et 40 % des femmes estiment que le domaine des STIM n'est pas inclusif parce qu'il existe des obstacles et des préjugés systémiques.

Ce que j'ai trouvé particulièrement déchirant dans le travail que nous avons effectué dans le cadre de ces études, c'est que, quand nous avons examiné le parcours d'une femme depuis l'école intermédiaire jusqu'à la recherche d'un emploi, nous avons constaté un taux d'abandon considérable des femmes dans le domaine des STIM au cours de la deuxième année d'université. Les femmes passent par l'école intermédiaire, puis l'école secondaire, et elles survivent à tous les cours préparatoires au début de l'université, mais elles abandonnent après leur deuxième année universitaire.

Nous avons ciblé plusieurs obstacles lorsqu'il s'agit de trouver une fonction dans le domaine des STIM pour les femmes. Le fardeau financier est en tête de liste. Les études dans le domaine des STIM continuent de faire partie des plus coûteuses. En outre, l'emplacement des emplois dans ce domaine rend la participation des femmes difficile sur le plan financier. De plus, les femmes n'ont pas nécessairement une vue d'ensemble des types de fonctions qu'elles peuvent assumer dans le domaine des STIM et elles pensent que seuls des emplois mal rémunérés leur sont accessibles. On suppose qu'obtenir un diplôme en STIM signifie que l'on travaillera dans un laboratoire ou que les métiers spécialisés sont des boulots sales, mais il y a un monde de possibilités qui n'est pas évident pour les gens.

Il y a un manque de champions et de mentors. Non seulement les femmes ont besoin de mentors, mais elles ont aussi besoin de leaders qui les soutiennent, qui les tirent vers le haut et qui leur trouvent des débouchés. Chacun de nous ici présents a bénéficié au cours de sa carrière de l'aide d'une personne qui lui a ouvert une porte.

Environ 24 % des femmes qui ont entamé une carrière dans le domaine des STIM ont changé de fonction. Ainsi, le quart des femmes ont changé de fonction, et ce, parce qu'elles étaient malheureuses dans leur domaine et qu'elles ne savaient pas ce qu'elles pouvaient faire d'autre.

Environ 13 % des femmes ont déclaré qu'elles étaient incapables de gérer leurs engagements et leurs choix personnels, qu'il s'agisse d'enfants en garderie, de soins aux aînés ou d'autres engagements à la maison. Les femmes dans le domaine des STIM, comme toutes les femmes dans l'économie, sont confrontées à ce problème.

Dans le pire des cas, les femmes évoluent dans un environnement de travail hostile. Environ 16 % des répondantes ont déclaré avoir quitté leur emploi à cause d'un environnement de travail hostile. Dans le meilleur des cas, 11 % des femmes ont déclaré qu'elles travaillaient dans un environnement où elles ne se sentaient pas à leur place.

Pour d'autres groupes sous-représentés, comme les personnes racisées, les Autochtones ou les membres de la communauté LGBTQ+, des obstacles semblables ont été observés, mais dans des proportions différentes. L'intersectionnalité rend les obstacles plus importants et plus compliqués.

Alors que nous réfléchissons à des recommandations, nous constatons que les approches traditionnelles ne font pas nécessairement avancer les choses assez rapidement pour répondre à nos besoins économiques en matière de STIM. Nous avons une poignée de recommandations, mais je parie que mon temps de parole est presque écoulé et je...

• (1235)

La présidente: Il vous reste 30 secondes, madame Wise.

Mme Penny Wise: C'est parfait.

On prend des mesures en vue de renforcer l'équité, la diversité et l'inclusion dans le futur environnement de travail, de créer des champions, d'élaborer une politique industrielle ciblée pour le Canada, d'accorder une certaine latitude, de passer à l'action et d'unir nos efforts pour favoriser la prise de mesures.

La présidente: Merci beaucoup.

Je tiens seulement à faire un petit commentaire pour Mme Penny Wise. Lorsqu'il est question de ce type de leadership, on observe aussi les activités philanthropiques de 3M et on sait qu'elles font une grande différence.

Je pense que, l'année dernière, vous étiez la championne de la campagne de Centraide, n'est-ce pas? Vous étiez là...

Mme Penny Wise: Vous avez raison, je l'étais, mais c'était il y a deux ans. Merci.

La présidente: C'était il y a deux ans.

Merci beaucoup.

Je tiens à indiquer au Comité qu'il lui reste 20 minutes. Nous pouvons siéger plus longtemps aujourd'hui grâce aux ressources qui nous sont accordées en raison des votes. Je tiens à demander au Comité si nous devrions prévoir une seule période de questions ou si nous devrions tenter d'en prévoir deux, ce qui nous rapprocherait alors de 13 h 30. Nous pourrions lever la séance comme d'habitude à 13 heures ou la prolonger jusqu'à 13 h 30.

Je cherche à connaître la volonté du Comité sur la façon dont il souhaite procéder.

Mme Leah Gazan: Je ne peux pas aujourd'hui, madame la présidente.

La présidente: D'accord.

Mme Leah Gazan: Je suis vraiment désolée.

La présidente: Nous procéderons donc à une période de questions de 24 minutes, où chaque parti disposera de 6 minutes. Je demande à chacun de répartir le temps comme il l'entend.

Je vais maintenant céder la parole à Mme Roberts. Vous pouvez répartir votre temps de parole entre les membres de votre parti. Vous disposez de six minutes.

Mme Anna Roberts: Merci, madame la présidente. Je remercie les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

J'ai une question pour Mme Gorham.

J'ai écouté votre déclaration liminaire, et elle était très intéressante. La question que j'ai à vous poser est la suivante: pourquoi le gouvernement adopterait-il une mesure législative sur les produits de santé naturels qui touche les femmes? J'aimerais que vous m'aidez à comprendre la situation.

Mme Jules Gorham: J'essaie toujours d'y voir clair moi aussi.

Dans les faits, il est question d'une mesure réglementaire. Il s'agit d'une proposition de recouvrement des coûts. Elle a été formulée en tant qu'arrêté ministériel au nom du ministre de la Santé.

La directive du Cabinet sur la manière d'élaborer correctement des règlements comprend une analyse comparative entre les sexes et des mesures comme une consultation précoce avec les Autochtones. Dans l'élaboration de ces règlements, ces étapes ont été sautées. Le ministère n'a pas suivi ces étapes. Voilà ce qu'ont mis en évidence les allégations que nous entendons tous les jours de la part de l'industrie, ainsi que les allégations que nous avons formulées dans notre réponse à cette proposition lorsqu'elle a été publiée dans la partie I de la *Gazette du Canada*. Cependant, une analyse comparative entre les sexes appropriée de l'incidence de cette proposition sur les communautés marginalisées n'a pas encore été réalisée.

Mme Anna Roberts: Ce que j'entends, c'est qu'il n'y a pas vraiment eu de projet pilote ou de recherches suffisantes pour mesurer l'incidence de la proposition, et, comme vous l'avez dit, les femmes représentent 51 % de cette industrie. Je vous remercie de nous avoir fait part de ces informations. Je pense qu'il y a là une leçon à tirer: nous ne pouvons pas faire fi des femmes parce que nous sommes plutôt douées. Je vous en remercie.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Penny Wise. Quels sont les obstacles ou les difficultés que vous avez rencontrés avant de devenir présidente ou PDG?

Je viens du secteur bancaire. Je sais qu'il a fallu beaucoup de temps aux femmes pour exceller dans ce genre de postes de direction. Pouvez-vous nous dire quelles difficultés vous avez rencontrées?

Mme Penny Wise: C'est une question vraiment fascinante que l'on m'a déjà posée.

Je pense que le fait de travailler pour 3M m'a placée dans une position unique en raison du type de soutien et d'attention que cette entreprise accorde aux femmes. Je m'en sers d'exemple qui illustre comment d'autres entreprises peuvent envisager la situation.

3M a mis en place une politique très précise pour s'assurer que la direction de l'entreprise est composée d'au moins 50 % de femmes. L'entreprise m'a apporté un soutien incroyable au fil des ans, qu'il s'agisse de me trouver de nouvelles possibilités de m'épanouir, de me confier des fonctions que je ne m'attendais pas à avoir ou de me donner l'occasion de m'adresser à la direction, d'apprendre, de suivre des formations ou de créer des liens avec d'autres personnes. Voilà des choses que d'autres entreprises peuvent ou non choisir de faire. Je considère tout cela comme des possibilités qui m'ont été offertes et qui auraient pu constituer des difficultés.

Je dirais également que, s'il y a une difficulté que 3M m'a gentiment aidée à surmonter, c'est celle d'élever deux enfants. Nous sommes une famille à deux revenus. Mon mari et moi avons tous les deux une carrière. 3M nous a toujours accordé beaucoup de latitude en ce qui concerne notre façon de travailler et notre lieu de travail, et cette latitude est devenue plus grande au début de la pandémie. À mon avis, ces éléments pourraient constituer des difficultés pour les femmes, mais, pour moi, ils sont devenus des possibilités et des mesures de soutien grâce au type d'entreprise qu'est 3M et à l'orientation en matière d'inclusion qu'elle s'est donnée au cours de mes 24 années de carrière dans cette entreprise.

• (1240)

Mme Anna Roberts: Merci beaucoup.

Je vous remercie de vos observations. À mon avis, les femmes ont beaucoup à apporter au Canada. Je pense que nous pouvons apprendre de vous deux, mesdames, alors merci.

Je vais céder mes dernières minutes à ma collègue Dominique Vien.

[Français]

Mme Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Merci, madame Roberts.

Je salue nos trois témoins.

Madame Vachon, je vous remercie de votre présence et vous souhaite la bienvenue. Je suis contente de vous voir ici aujourd'hui.

Je n'ai pas beaucoup de temps, mais j'aimerais parler de la situation des femmes d'affaires, c'est-à-dire des cheffes d'entreprise.

Si j'ai bien compris, vous avez dit qu'elles n'avaient pas tellement accès aux appels d'offres publics. Vous dites en avoir aidé près de 500 à manœuvrer dans cet univers et environ 130 contrats ont finalement été décrochés.

Quel est le fond du problème? Pourquoi les femmes n'ont-elles pas accès à ces appels d'offres? Que font les hommes chefs d'entreprise que les femmes ne font pas ou ne savent pas qu'elles doivent faire?

Qu'aimeriez-vous voir dans le rapport de notre comité qui pourrait faire changer les choses?

Mme Ruth Vachon: On peut examiner la situation de l'accès aux appels d'offres en la séparant en deux: les appels d'offres lancés par le gouvernement et ceux lancés par les grandes entreprises.

Parmi les grandes entreprises, moins de 5 % des marchés sont accordés à des entreprises qui appartiennent à des femmes.

Ce n'est pas une question de mauvaise volonté de part et d'autre, mais c'est parce que les entreprises appartenant à des femmes sont souvent plus petites. Elles ont donc besoin d'aide pour pouvoir accéder à la chaîne d'approvisionnement.

Les grandes entreprises qui se dotent d'un programme de diversification des fournisseurs aident ces femmes à accéder aux marchés. Elles sont conscientes que l'entreprise à qui elles attribuent un contrat n'est pas une multinationale, mais une entreprise à laquelle elles ont le goût de contribuer et qu'elles veulent faire grandir, mais, à la mesure de sa capacité. C'est donc très différent comme concept.

Pour le gouvernement, étant donné qu'il n'y a pas de...

[Traduction]

La présidente: Madame Vachon, je suis la méchante personne qui doit vous interrompre parce que nous avons dépassé le temps imparti. Je sais que vous avez encore beaucoup de choses à dire, et, à la fin de la réunion du Comité, je ferai quelques observations, mais je dois céder la parole à Mme Hepfner pour les six prochaines minutes.

Mme Lisa Hepfner: Merci, madame la présidente.

Je voudrais revenir à Mme Wise, de 3M.

J'ai remarqué que vous avez été citée dans un article du *Financial Post* l'année dernière. Vous avez notamment dit ceci: « Il est important pour nous de rendre l'économie, les emplois et les débouchés disponibles et attrayants pour les femmes. » Selon moi, il s'agissait d'une déclaration très importante à faire.

Pouvez-vous nous expliquer exactement comment vous rendriez ces emplois plus attrayants pour les femmes? Je sais que vous en avez parlé un peu dans certains de vos témoignages précédents, mais pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

Mme Penny Wise: Merci.

En examinant les femmes dans des fonctions liées aux STIM en particulier, je pense que, l'une des leçons les plus importantes que j'ai apprises ces dernières années est cette idée de rendre les fonctions plus attrayantes. Il est aussi question de veiller à ce que les femmes et les gens en général qui souhaitent faire carrière dans le domaine des STIM comprennent l'éventail des carrières qui s'offrent à eux dans ce domaine.

Il est également important que les gens comprennent qu'il ne s'agit pas seulement de travailler dans un laboratoire. Les métiers sont différents. Il faut s'assurer que les femmes le comprennent. Il s'agit également que les entreprises adoptent des initiatives en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et créent des milieux de travail motivants où l'on permet une certaine latitude, soutient les femmes, les tire vers le haut et leur fournit des champions et des mentors. Selon moi, un certain nombre d'éléments entrent en jeu.

Je ne saurais trop insister sur l'importance des champions. Il faut des gens qui nous tirent vers le haut. Il ne s'agit pas seulement de considérer des gens comme des modèles: il s'agit d'avoir des gens qui nous tirent vers le haut. Il s'agit de ces deux éléments.

Je pense qu'il y a plusieurs éléments qui contribuent à créer un environnement invitant qui incite les femmes à occuper ces fonctions.

Mme Lisa Hepfner: Merci.

Vous avez également dit que, depuis la pandémie, il n'a jamais été aussi urgent de mettre davantage l'accent sur la présence et les réalisations des femmes. Vous avez beaucoup parlé de la nécessité d'avoir davantage de femmes dans toutes sortes de milieux de travail.

Pouvez-vous expliquer plus en détail au Comité pourquoi c'est si important?

• (1245)

Mme Penny Wise: Je suis revenue à la présidence de 3M Canada six semaines avant le début de la pandémie. J'ai constaté que les femmes étaient plus durement touchées par tous les confinements et toutes les fermetures — par tout ce qui s'est passé pendant la pandémie. Cela s'explique par le fait que de nombreuses femmes travaillent dans le secteur des services, soit celui qui a été le plus durement touché. Pendant la pandémie, j'ai observé les politiques concernant les femmes et le soutien qui leur est apporté revenir aux années 1970 ou, comme quelqu'un l'a dit, aux années 1960. J'ai une fille de 26 ans et je voulais pouvoir lui passer le flambeau pour qu'elle puisse s'appuyer sur mon travail et ne pas régresser.

C'est pourquoi je pense que nous devons nous concentrer et faire pression. C'est pourquoi je suis si déterminée à ce que l'on continue d'encourager l'avancement des femmes. Lorsqu'il est question de cerner des possibilités de forte croissance et des secteurs en croissance s'agissant des STIM, nous devons nous doter d'une politique industrielle pour bien cerner les secteurs dans lesquels les emplois technologiques doivent se trouver. Ainsi, les gens pourront suivre une formation, se recycler, se perfectionner, ou peu importe comment on appelle cela. C'est pour que nous puissions avoir les bons talents ici, au Canada, et pour que les femmes soient correctement représentées au sein des talents dans tous les emplois dont nous avons besoin pour stimuler l'économie au Canada.

Mme Lisa Hepfner: Merci beaucoup.

J'admire vraiment le leadership de toutes les femmes présentes dans cette salle aujourd'hui.

Je voudrais me tourner vers Mme Vachon.

Le gouvernement a lancé la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat. Elle aide les femmes à accéder à des fonds, à exporter et à améliorer leurs connaissances, et elle permet de créer davantage de données sur les femmes et l'entrepreneuriat.

Pouvez-vous nous donner vos impressions sur ce programme et sur son fonctionnement, et nous dire ce que nous pouvons faire de plus pour aider les femmes à atteindre l'excellence?

[Français]

Mme Ruth Vachon: Je trouve que ce programme nous a permis de faire de bons pas en avant et d'avoir une vue d'ensemble beaucoup plus large. Cela nous a permis d'avoir des données que nous n'avions pas et un répertoire de tous les acteurs de l'écosystème.

Maintenant, il y a beaucoup à faire sur le terrain. Une partie doit se faire avec les femmes entrepreneures, mais celle avec les grandes entreprises est aussi très importante. Tout à l'heure, Mme Wise de 3M Canada parlait des femmes dans le milieu de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. Il faut que tout ce qu'il se passe chez ces femmes se passe aussi chez les femmes entrepreneures. C'est important que notre chaîne d'approvisionnement ressemble à notre chaîne de production. Pour cela, nous avons encore beaucoup de travail à faire.

Les organismes travaillent avec une multitude de femmes entrepreneures. La beauté de la chose, c'est que ces programmes ne sont pas destinés à des secteurs en particulier, mais aux femmes issues de tous les secteurs, tant celui des services que celui de la fabrication. Certes, le financement est une difficulté, mais l'accès des femmes entrepreneures au marché représente aussi un grand défi. Pour nous, c'est important d'avoir des mesures destinées à favoriser l'accès des femmes entrepreneures au marché.

Mme Lisa Hepfner: Avez-vous des suggestions quant à la façon dont nous pourrions faciliter l'accès des femmes au financement ou au marché?

[Traduction]

La présidente: Vous avez 20 secondes.

[Français]

Mme Ruth Vachon: En fait, l'accès au financement n'est pas vraiment un enjeu, c'est plutôt l'accès au marché qui l'est. Il faut accompagner les femmes et aller voir les grandes entreprises pour s'assurer qu'elles sont conscientes de cet aspect de la question et qu'elles peuvent faire partie de la solution.

Mme Lisa Hepfner: Merci.

La présidente: Merci.

[Traduction]

Votre français était excellent, madame Hepfner.

Nous allons céder la parole à Mme Larouche. Vous avez la parole pour six minutes.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Merci beaucoup, madame la présidente.

D'abord, je tiens à remercier nos trois témoins dans le cadre de cette étude si importante. Je ne peux que déplorer que nous manquions de temps. Un tour de parole ne sera pas assez pour leur poser toutes les questions que j'aurais le goût de poser.

Je sais l'importance de cette étude sur l'autonomisation économique des femmes. J'ai été très impliquée dans les chambres de commerce de ma région. De plus, avec des groupes communautaires, j'ai suivi des chantiers de travail sur les femmes et la pauvreté. Je connais aussi l'importance du réseautage et du développement en affaires pour permettre aux femmes d'être autonomes sur le plan économique. C'est essentiel pour permettre aux femmes d'atteindre leur plein potentiel.

Madame Vachon, vous avez été nommée parmi les 100 femmes les plus influentes au Canada. Bravo!

Mme Ruth Vachon: Merci.

Mme Andréanne Larouche: J'ai d'ailleurs eu l'occasion de vous entendre dans une conférence à Sherbrooke. C'était extrêmement stimulant et intéressant. De plus, lors de la Rencontre des entrepreneures francophones, le Réseau des femmes d'affaires du Québec a été nommé à l'unanimité pour représenter officiellement le Québec au sein du regroupement Femmes chefs d'entreprises mondiales. Bravo, madame Vachon!

Que pouvez-vous nous dire sur ce que vous avez envie d'accomplir sur la scène internationale et sur ce que vous pourriez apprendre qui serait pertinent pour notre étude sur l'autonomisation économique des femmes? Qu'est-ce que vous en retenir?

• (1250)

Mme Ruth Vachon: Nos actes sont toujours posés pour aider les femmes canadiennes à accéder à de nouveaux marchés. Le fait de représenter le Québec et le Canada auprès de 120 pays dans le monde, dans tous les réseaux de femmes entrepreneures, donne une vitrine incroyable à nos femmes. Souvent, on veut faire grandir son entreprise, mais pas nécessairement aller à l'étranger. Or, l'internationalisation collaborative, elle, est une solution très importante pour la croissance de nos entreprises. On n'est pas obligé d'aller s'installer à l'étranger, mais on peut collaborer avec des gens à l'étranger. La combinaison de nos expertises devient une solution de croissance vraiment intéressante.

Mme Andréanne Larouche: À la fin du premier tour de parole, vous avez été interrompue. Vous parliez de diversification des fournisseurs. Je veux vous laisser quelques instants pour compléter ce que vous vouliez dire sur l'importance de cette mesure.

Mme Ruth Vachon: Merci.

Nous le faisons depuis 12 ans. Nous en avons parlé longtemps, mais la pandémie nous a permis de passer à l'action de façon accélérée.

Je pense qu'en 2024, il devient impératif de prendre un tournant décisif en matière d'approvisionnement responsable. Tout le monde ne pourra qu'y gagner. Cela permettra à nos femmes entrepreneures de contribuer à l'économie de manière beaucoup plus importante et beaucoup plus intéressante.

Lorsqu'on représente 5 % du marché, je pense qu'on a toutes un petit effort à faire pour faire tourner la roue de l'autre côté.

Pour nous, cette façon de faire n'est pas seulement un mouvement novateur. C'est penser que le pouvoir d'achat est beaucoup plus qu'une transaction financière. Cela devient un véritable levier économique et social pour assurer la croissance et la diversité de l'entrepreneuriat au sein de nos économies, qui sont aussi représentées par les femmes.

Mme Andréanne Larouche: Ce n'est que 5 %. Je n'en reviens toujours pas. C'est un chiffre choquant, d'une certaine façon. Je pense qu'on pourrait leur faire beaucoup plus de place. C'est une statistique qui nous invite à réfléchir et à passer à l'action.

Je n'ai pas bien saisi ce que vous disiez en parlant de reculs. J'ai manqué tous les chiffres. Vous avez parlé d'une baisse de 61 000 femmes entrepreneures au Canada, de 35 000 au Québec, donc d'une baisse de 60 %.

Pouvez-vous revenir à cette statistique, s'il vous plaît?

Mme Ruth Vachon: Entre 2018 et 2022, nous avons perdu 61 000 entreprises à propriété féminine au Canada, dont 35 000 provenaient du Québec. Près de 60 % des entreprises à propriété féminine qui ont disparu pendant ces trois années étaient des entreprises québécoises. C'est une préoccupation très importante sur laquelle il faut pencher.

Mme Andréanne Larouche: Oui, tout à fait.

Comme on le sait, le Québec est un berceau et un modèle de petites et moyennes entreprises. Cela nous caractérise, au Québec. Je viens de la circonscription de Shefford, où nous sommes du côté de l'ingéniosité. Bombardier a été un des premiers entrepreneurs. Ensuite, le modèle d'affaires au Québec s'est vraiment concentré sur les PME et les très petites entreprises.

Vous avez parlé de flexibilité. Dernièrement, on a vécu une situation qui m'a inquiétée concernant l'avenir des entreprises féminines, à savoir le remboursement du prêt du compte d'urgence. Des entrepreneures femmes de chez moi sont très inquiètes du manque de flexibilité qui a été exprimé par le gouvernement, notamment pour ce qui est d'essayer de trouver des solutions afin de permettre plus de flexibilité dans le remboursement de ce prêt.

Comment la flexibilité des programmes fédéraux peut-elle avoir un effet direct sur les femmes? Je connais des femmes qui vont être obligées d'hypothéquer à nouveau leur maison. Ce sont souvent les plus petites entreprises qui vivent cette réalité.

Comment le mot « flexibilité » pourrait-il être important dans les programmes fédéraux afin d'être mieux adaptés aux femmes?

[Traduction]

La présidente: Vous avez 30 secondes.

[Français]

Mme Ruth Vachon: Je fais partie d'un organisme canadien qui s'appelle Organisations d'entreprises des femmes du Canada, ou OEFC. Cet organisme a des fonds pour les femmes entrepreneures. Nous aurions souhaité que les femmes puissent se tourner vers ces fonds pour avoir une seconde chance en matière de financement. Je pense que cela aurait été une solution intéressante pour elles.

Mme Andréanne Larouche: Avez-vous d'autres recommandations à nous faire?

On parle de programmes fédéraux qui pourraient être mieux adaptés aux femmes. Souvent, étant donné que leurs petites entreprises ne répondent pas aux critères, elles n'ont pas accès à ce financement.

• (1255)

Mme Ruth Vachon: Oui, c'est souvent le cas.

[Traduction]

La présidente: Excellent. Merci beaucoup.

Nous passons maintenant la parole à Mme Gazan. Madame Gazan, vous disposez de six minutes.

Mme Leah Gazan: Merci beaucoup, madame la présidente.

Ma première question s'adresse à Mme Penny Wise.

Vous avez parlé d'intersectionnalité et d'obstacles. Dans mon ancienne vie, j'ai été directrice adjointe dans une école des Premières Nations pendant un court moment. L'une des raisons pour lesquelles nous ne pouvions pas enseigner le programme de sciences était que nous n'avions pas de laboratoire de sciences. Par exemple, les élèves ne pouvaient pas suivre de cours de chimie parce que nous n'avions pas l'équipement de sécurité approprié pour enseigner.

Quand vous parlez d'intersectionnalité, avez-vous constaté dans le cadre de vos recherches que l'un des obstacles pour travailler dans le domaine des STIM est l'égalité d'accès à l'éducation, surtout dans les collectivités éloignées ou les communautés des Premières Nations?

Mme Penny Wise: Selon moi, assurer du financement et un accès est important pour un certain nombre de communautés racisées et autochtones.

L'accessibilité en général pose problème quand on tente d'amener des gens et des étudiants à s'intéresser au domaine des STIM au Canada, qu'il s'agisse de l'accessibilité pour les personnes handicapées, comme la possibilité d'entrer dans le laboratoire, ou de la possibilité pour les gens de recevoir un enseignement qui est pertinent et significatif pour eux.

Je pense que la réponse courte à votre question est « oui ». Il y a certainement un manque de financement et un manque d'accessibilité. C'est l'un des éléments que nous examinons dans le cadre de nos recommandations: comment rendre l'enseignement des STIM accessible et donner aux étudiants la possibilité de s'intéresser à la science, à la chimie et à tous les éléments dont vous avez parlé?

Mme Leah Gazan: Soit dit en passant, il était difficile de promouvoir l'amour de la lecture, car nous n'avions pas de livres de bibliothèque. C'est dire l'inégalité en matière d'éducation qui existe au Canada.

Mme Penny Wise: C'est déchirant.

Mme Leah Gazan: Ma prochaine question s'adresse à Mme Jules Gorham.

Vous avez parlé de vos préoccupations concernant la nouvelle mesure législative qui a une incidence sur les remèdes naturels. Quelles sont certaines des raisons invoquées pour justifier l'adoption de cette mesure législative?

Mme Jules Gorham: Je suis désolée, mais je suis encore sous le choc au sujet de la bibliothèque.

Tout cela relève du Cadre d'autosoins.

Il y a plusieurs années, on a décidé que les médicaments en vente libre, comme le Tylenol et les médicaments contre les allergies, ainsi que les produits de santé naturels et les cosmétiques relèveraient d'un cadre d'autosoins parce qu'il s'agit essentiellement de produits à faible risque. Cette mesure visait à les séparer des médicaments et à les insérer dans leur propre cadre. Le Comité permanent de la santé a joué un rôle important à cet égard.

Bien des années plus tard, ce cadre est toujours incomplet. L'élaboration du cadre n'est toujours pas terminée, et celui-ci comporte encore de nombreux problèmes opérationnels.

La partie sur le recouvrement des coûts a été adoptée à la hâte. Elle était censée être introduite plus tard dans le processus. Nous nous attendions à ce qu'il y ait de vastes consultations auprès des intervenants et une énorme mobilisation de ces derniers, et à ce qu'ils effectuent plusieurs exercices d'établissement des coûts, mais ce processus a été précipité cet été: les intervenants ont reçu un préavis de moins de 24 heures. Nous sommes maintenant saisis d'une proposition de recouvrement des coûts qui a été publiée dans la Partie I de la *Gazette du Canada*. Il faut espérer que nous pourrions repousser son adoption, mais elle devait entrer en vigueur le 1^{er} avril 2025.

Mme Leah Gazan: Ce que vous dites, c'est qu'il n'existe aucune couverture pour les remèdes naturels. Est-ce que c'est cela, le gros problème?

Mme Jules Gorham: Ce que nous disons, c'est que l'on modifie le Règlement sur les produits de santé naturels sans tenir compte de l'incidence de cette modification sur les Canadiens, sur les entreprises et sur toute la chaîne d'approvisionnement.

Si nous parlons des femmes dans le domaine des STIM, toute la chaîne d'approvisionnement est constituée de femmes dans le do-

maine des STIM, des femmes qui ont pour fonction de mettre sur le marché des produits qui permettent aux femmes prendre soin de leur famille. Tout cela est actuellement menacé au Canada parce que ce règlement est en train d'être adopté à toute vapeur.

Mme Leah Gazan: C'est très bien. Merci.

Ma prochaine question s'adresse à Penny Wise.

Vous avez indiqué que de nombreuses femmes dans le domaine des STIM évoluent dans un environnement hostile. Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

Mme Penny Wise: Malheureusement, je ne peux pas vous donner beaucoup plus de détails. Les questions étaient très précises: avez-vous fait face à un environnement de travail hostile, et vous êtes-vous déjà sentie exclue? Toutefois, je n'ai pas de détails sur ce qu'on entend par « environnement de travail hostile ».

Chose certaine, dans toute entreprise où moins du quart des femmes qui travaillent dans un laboratoire ou qui exercent une profession dans le domaine des STIM évoluent dans un environnement où elles ne sont pas nécessairement intégrées, où elles ne sentent pas qu'elles font partie de l'organisme, où elles ne sont pas soutenues et où elles ne sont pas traitées convenablement, je peux comprendre pourquoi elles se sentiraient à tout le moins exclues. Toutefois, il faudrait approfondir nos recherches pour comprendre la notion d'environnement de travail hostile.

• (1300)

Mme Leah Gazan: Vous avez parlé du recours au domaine des STIM pour bâtir des économies durables. Vous avez également parlé de la nécessité d'avoir divers points de vue.

Comment le manque de représentation des femmes dans le domaine des STIM nous empêche-t-il d'élaborer des solutions novatrices qui nous permettraient d'aller de l'avant?

Mme Penny Wise: Quand un groupe de gens issus du même groupe et ayant les mêmes façons de penser, les mêmes œillères ou les mêmes points de vue tentent de trouver une solution à un problème, ils le résoudre d'une façon très précise.

Quand on regarde à l'extérieur de ce groupe, on trouve des gens, des femmes, qui ont des opinions différentes, des expériences de vie différentes, des antécédents scolaires différents, des points de vue différents et des façons différentes de réfléchir aux problèmes et de les résoudre. Quand on commence à intégrer des gens qui ont été exposés à d'autres idées, à d'autres opinions — qu'il s'agisse d'Autochtones qui ont des connaissances sur le territoire ou sur notre lien avec la terre—, à des points de vue différents, à des cultures différentes, à des manières différentes de penser et à des produits médicaux différents, des idées différentes germent dans la tête des gens, ce qui les amène à élargir leurs horizons. C'est ainsi que nous parvenons à une meilleure solution.

La présidente: Merci beaucoup.

Au nom du Comité, je tiens à remercier sincèrement Mmes Gorham, Wise et Vachon d'avoir comparu devant notre comité et de nous avoir fourni de l'information. Étant donné que je sais que nous avons eu très peu de temps aujourd'hui, si vous avez des informations supplémentaires ou des informations sur des questions que vous pensiez vous faire poser, mais qu'on ne vous a pas posées, veuillez nous les transmettre.

Je signale également que j'ai en main quelques recommandations formulées par Mme Penny Wise. Je demanderai que ces notes d'allocation soient distribuées, car Mme Wise y a formulé des recommandations.

La parole est à vous, monsieur Serré.

M. Marc Serré: Madame la présidente, comme nous n'avons pas eu beaucoup de temps, si les témoins veulent écrire quelque chose au Comité...

Une voix: C'est ce qu'elle vient de dire.

M. Marc Serré: Je parlais des deux autres témoins, et pas seulement de Mme Wise.

La présidente: Oui, absolument...

M. Marc Serré: Je pensais que vous parliez seulement de Mme Wise.

La présidente: Je parlais de tout le monde. J'ai mentionné Mme Wise parce qu'elle a formulé des recommandations dans ce document et que je tiens à ce qu'elles soient transmises.

S'il n'y a pas d'autres questions ou observations, je vous donne rendez-vous jeudi à 15 h 30.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>